

Royaume du Maroc



Direction des Entreprises Publiques
et de la Privatisation

DEPP/DPO/DP/SOT

IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR L'INVESTISSEMENT AU MAROC

Introduction

Les quinze dernières années ont été marquées au Maroc par une intensification des efforts de libéralisation économique et de renforcement de la place du secteur privé dans l'économie nationale. Parallèlement au programme de réforme économique et sociale ayant visé à la fois le processus d'allègement des procédures administratives pour favoriser l'investissement, les jalons de la politique de désengagement de l'Etat ont été établies depuis 1989 avec la promulgation de la loi n° 39-89 autorisant le transfert d'entreprises publiques au secteur privé. Les opérations de privatisation ont effectivement commencé en 1993.

I. Cadre légal et objectifs de la privatisation

La privatisation est régie par la loi n° 39-89 autorisant le transfert d'entreprises publiques au secteur privé, telle qu'elle a été modifiée et complétée.

Les objectifs du programme de privatisation tels qu'ils ont été clairement définis par le Discours Royal du 8 avril 1988 sont multiples. Ils convergent principalement vers la modernisation de l'économie marocaine, par une plus grande ouverture sur l'économie mondiale et une participation plus large du pays aux échanges internationaux, l'allègement des charges budgétaires en matière de soutien aux entreprises publiques, l'amélioration des performances industrielles et financières des entreprises, la consolidation du processus de régionalisation, l'élargissement de l'actionnariat à de nouvelles catégories sociales, la multiplication des investissements créateurs d'emplois et de qualifications nouvelles et la stimulation de nouvelles générations d'entrepreneurs.

II. Données chiffrées sur les opérations de privatisation et d'octroi de licences Telecom entre 1993 et 2006

II.1. Recettes de privatisation entre 1993 et 2006

Entre 1993 et 2006, les opérations de privatisation ont engendré une recette globale d'environ 94 Milliards de DH. Le tableau ci-après retrace l'évolution des recettes réalisées depuis 1993 :

Année	Recettes réalisées (en MDH)
1993	2.222,6
1994	3.702,40
1995	1.508,90
1996	2.405,80
1997	5.923,5
1998	531,4
1999	269,6
2000	10.855,7
2001	23.387,8
2002	621,6
2003	14.181,1
2004	9.656,2
2005	13.797,6
2006	5.038,6
Total	94.102,8

Le montant total généré correspond aussi bien aux opérations de transfert de participations et entreprises publiques, y compris celles de la Banque Centrale Populaire (BCP), que celles relatives à l'octroi des licences Telecom.

Pour les licences Telecom et les opérations liées à la BCP, les recettes générées ont atteint respectivement un montant de 11.217 millions de dirhams et 1.304 millions de dirhams, soit une recette totale de l'ordre de 12.521 millions de dirhams.

II.2. Recettes de privatisation par mode de cession

La majorité des recettes a été générée sur la base d'appels d'offres, comme le montre le tableau ci-après :

Mode de cession	Total montant (Milliards DH)	Pourcentage (%)
Appel d'offres	53,20	56,54
Attribution directe	27,54	29,27
Bourse	12,65	13,44
Salariés	0,71	0,75

Il est à noter que la taille moyenne des cessions réalisées par attribution directe est très inférieure à celles conclues par appel d'offres. Les attributions directes ont eu lieu en effet, dans beaucoup de cas, lors de la vente de participations minoritaires de l'Etat.

Au-delà de leur dimension financière (près de 94 milliards de dirhams), qui ont eu un impact et des effets indirects appréciables sur la vie économique nationale en contribuant au financement des dépenses de l'Etat, les opérations de privatisation ont permis la libéralisation de certains secteurs tels les télécommunications et ont favorisé un courant d'investissements privés d'envergure avec des retombées positives sur l'emploi et la productivité.

III. Impacts de la privatisation en matière d'investissement (1993-2006) : esquisse d'une analyse

Hormis l'impact micro-économique de la privatisation qui concerne l'évolution des situations financière et concurrentielle de chaque entreprise transférée au secteur privé, d'autres impacts à caractère macro-économiques ont été relevés.

De manière générale, la privatisation a eu des effets positifs appréciables sur l'ensemble des entreprises cédées. Les acquisitions faites par des partenaires industriels de renom, marocains et étrangers, ont permis aux entreprises privatisées de s'insérer dans des stratégies de développement de groupe, d'accéder à de nouveaux marchés grâce aux réseaux internationaux de partenaires stratégiques et d'améliorer leur savoir-faire et leur productivité, renforçant ainsi leurs positions concurrentielles.

En plus de cet impact micro-économique de la privatisation, d'autres bénéfiques d'ordre macro-économiques sont à relever.

III.1. impact de la privatisation sur l'investissement direct étranger (IDE)

Sur le plan des IDE, le processus de privatisation, depuis son lancement en 1993, a permis au Royaume de drainer des investissements extérieurs particulièrement importants vers des secteurs industriels, des télécommunications, du tourisme et de l'énergie et vers le secteur financier.

Cette évolution remarquable a permis au Maroc de passer du 4^{ème} au 1^{er} rang parmi les pays arabes et au 3^{ème} rang des pays africains dès 2003 juste après l'Afrique du Sud et le Nigeria. Les privatisations ont incontestablement raffermi l'intérêt que portent les investisseurs étrangers à l'économie marocaine puisque leur apport a atteint plus de 67 milliards de dirhams à fin 2006. Le tableau suivant donne la répartition en pourcentage des investissements étrangers par nationalité pour les acquisitions des entreprises :

Pays	Pourcentage (%)
France	60,90
Espagne	13,50
Arabie Saoudite	5,80
Royaume Uni	3,40
Etats-Unis d'Amérique	1,50
Emirats Arabes Unis	1,30
Koweït	1,20
Suisse	1,04
Autres	1,76

Le poids des investissements d'origine française (60,9 % du total) est important. Il s'explique dans une large mesure par l'importance de l'investissement réalisé dans Maroc Télécom par Vivendi Universal, et dans la Régie des Tabacs par Altadis. L'Espagne arrive en deuxième position, avec 13,50 %.

Par ailleurs, la répartition sectorielle de ces investissements fait ressortir une prédominance des télécommunications et de l'industrie.

En effet, les télécommunications ont attiré la part la plus importante des IDE, essentiellement durant la période 1999-2003 avec un volume d'investissement cumulé représentant près de 55 % des IDE dans le cadre du programme de privatisation ;

L'industrie a été attractive avec un volume important d'IDE, comme en témoigne le nombre d'opérations de privatisation réalisées : SONASID (sidérurgie), CIOR (ciment) et la Régie des Tabacs, qui représentent à elles seules 75 % de l'ensemble des recettes de 1993 à 2003.

Le secteur financier et des holding a drainé sur la période 1994-1997, des opérations de privatisation importantes qui ont concerné des institutions bancaires telle que la BMCE et des sociétés holding (SNI) qui ont drainé des flux considérables d'IDE représentant 55 % du total des IDE reçus par le Maroc pendant cette période.

Le secteur des services, a enregistré, également, un important flux d'IDE grâce à la privatisation d'entreprises hôtelières et de transport, tel est le cas des hôtels Dunes d'Or et Malabata qui ont été cédés respectivement aux groupes FRAM et à la société saoudienne Malabata international.

Le secteur de l'énergie, des mines et du pétrole, avec des opérations telles que celles portant sur la SAMIR et la Société Chérifienne des Pétroles (SCP), cédées au groupe CORRAL, a drainé 29% du total des IDE durant la période 1996-1998.

Il y a lieu de souligner que des groupes étrangers de renom ont investi dans les opérations de privatisation, tels Vivendi, Altadis, Holderbank, Dragofina, Corral, Renault, Total, FRAM...

Dans le même sens, des investisseurs connus des places financières internationales ont pris des participations dans ces opérations, tels Samba Finance, Morgan Stanley, Morgan Grenfell, Quantum Emerging Growth Fund, Morocco Fund, Banque Pictet, Framlington Maghreb Fund, BNP-Paribas et Merrill Lynch.

III.2. Impact de la privatisation sur la dynamisation du marché financier

Le processus de privatisation a contribué à la redynamisation de la Bourse des valeurs de Casablanca. En effet, la privatisation a constitué un facteur essentiel de la croissance de la place Casablancaise. Depuis 1989, année coïncidant avec la première privatisation par le marché, la capitalisation boursière a été multipliée par plus de 83 fois, passant de 5 milliards de DH à 417 milliards de DH à fin 2006.

Les sociétés privatisées pèsent pour plus de la moitié sur le marché de Casablanca. On remarque, également, une forte corrélation entre l'amélioration des indicateurs boursiers et le rythme des privatisations.

A noter que plus de 15 % des recettes de privatisation ont été réalisées par des opérations de cession en bourse. Ces introductions ont amélioré la liquidité et la profondeur du marché financier créant des conditions attrayantes pour les investisseurs et favorisant le développement de professions et d'activités nouvelles (banques d'affaires, OPCVM, sociétés de bourse....).

Sur le plan du renforcement de l'actionnariat populaire, la participation du public et des salariés aux opérations de privatisation, notamment celles faisant l'objet d'appel public à l'épargne, sont aussi un motif de fierté. Les privatisations suscitent toujours l'engouement du public qui sursouscrit plusieurs fois les titres mis en vente. Ainsi, la bourse a connu de 10.000 à 20.000 souscripteurs pour les premières opérations, puis 50.000 pour la BMCE, la SNI et la SAMIR, alors que le record a été enregistré avec Maroc Telecom qui a connu 130.000 souscripteurs.

En conclusion, le marché financier connaît un phénomène d'apprentissage comparable à celui enregistré lors de l'introduction en bourse d'une société privée. A noter que l'accès au marché permet aux sociétés privatisées une plus grande flexibilité pour assurer leur développement (financement des projets, évolution de l'actionnariat).

III.3. Le fonds Hassan II : un levier de développement économique et social

Jusqu'en 2000 l'ensemble des recettes de privatisation a été affecté directement au budget de l'Etat. Mais depuis 2001, une part importante de ces recettes est transférée au Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, afin de développer le capital économique national et de le fructifier pour créer de nouvelles richesses. A fin 2006, plus de 31 milliards de dirhams prélevés sur les recettes des privatisations ont été transférées à ce fonds et servent au financement de projets économiques et sociaux à caractère structurel.

Le Fonds Hassan II a pour objet d'apporter son concours financier à tout projet contribuant à la promotion de l'investissement et à la création de l'emploi. Son objectif principal de renforcer et de moderniser les grandes infrastructures nationales, lui permet de jouer le rôle de levier de l'investissement et de contribuer à la promotion sociale et économique du pays.

Les programmes et projets financés par le Fonds Hassan II sont très divers de par leur secteur d'origine, leur nature, leur objet, leur taille, leur mode de financement et de réalisation. Le dénominateur commun à ces projets est la conformité à l'objet légal du Fonds Hassan II et l'adéquation avec plusieurs des critères dont notamment, l'inscription dans les priorités gouvernementales, l'impact économique et social, l'engagement d'effets structurants, etc.

Le Fonds Hassan II intervient directement en finançant des programmes ou projets identifiés ou indirectement à travers des programmes de promotion de l'investissement privé.

Les interventions du Fonds dans ces domaines font qu'il est un outil multidimensionnel, de mise à niveau du tissu infrastructurel, de promotion sociale et de promotion de l'investissement productif. Il a acquis une légitimité bien établie en ayant transformé les recettes publiques en investissements structurants et à effets durables.

III.4. Impact des opérations de privatisation sur les services aux entreprises et au développement de l'activité hôtelière

Suite à la privatisation, les services de conseil aux entreprises ont connu un essor remarquable.

La loi n° 39-89 et ses décrets d'application, en imposant la réalisation d'audit et d'évaluation des entreprises pour chaque opération, et en encourageant les placements en Bourse a entraîné le développement de nombreux cabinets spécialisés et banques d'affaires marocains, qui se sont souvent associés avec des homologues étrangers pour les prestations d'audit et de conseil financier. Cette situation a permis de favoriser le renforcement de l'expertise locale dans les domaines de l'audit, de l'évaluation, et du placement de titres. Ces nouvelles compétences sont maintenant au service des entreprises marocaines dans leur ensemble. Il en a été de même pour ce qui concerne les cabinets de conseil juridique qui ont été amenés à développer leurs compétences dans le domaine du droit des affaires.

La privatisation a également permis l'introduction au Maroc de nouvelles activités liées aux services financiers, avec l'apparition de nouvelles banques d'affaires ou sociétés de bourse. Dans ce domaine, comme dans celui des activités boursières, le saut qualitatif enregistré entre 1993 et 2006 a été très important et résulte dans une large mesure de la mise en œuvre du programme de privatisation.

Outre ces remarques, il est à préciser que l'un des objectifs de la privatisation des hôtels était de favoriser l'amélioration de leur classement, leur modernisation et leur développement.

Au total, jusqu'en 2006, plus de 1,2 milliards de Dirhams qui ont été investis en rénovation et extension. Le programme de rénovation-extension le plus important, avec un investissement voisin de 380 millions de Dirhams, a été celui réalisé par l'Hôtel Toubkal de la chaîne Accor, qui est passé de 3 à 5 étoiles et dont la capacité a plus que doublé. De leur côté les hôtels Dunes D'Or et Volubilis de la chaîne FRAM ont investi plus de 240 millions DH. Ces interventions coïncident avec les opérations de mise à niveau du parc hôtelier national et contribuent fortement à la réalisation des objectifs tracés dans l'accord cadre, relatif au secteur touristique, signé en 2001.

III.5. Amélioration des procédures et systèmes de gestion des entreprises

L'amélioration des performances post-privatisation des entreprises et hôtels via le transfert de savoir-faire a été significatif non seulement dans les cas où l'acquéreur était un opérateur international qui a introduit ses règles et procédures dans sa nouvelle filiale marocaine, mais également dans le cas de la plupart des entreprises et hôtels repris par des investisseurs privés marocains.

A titre d'exemple, Sonasid (sidérurgie) avec son partenaire industriel espagnol Marcial Ucin, affilié par la suite au groupe Arcelor, a développé ses techniques d'achat de billettes et diversifié sa gamme de fabrication. Pour sa part, Fertima (engrais) avec son partenaire industriel Adubos de Portugal, a amélioré la production après mise à niveau de l'ensemble de ses sites de fabrication.

De son côté Holcim (ciment) avec son partenaire industriel suisse Holderbank a d'abord donné la priorité aux opérations d'optimisation et de modernisation de l'outil de production avant de lancer le projet de construction d'une nouvelle cimenterie de 1,7 million de tonnes à Settat d'un coût estimé à 2 milliards DH.

Dans le secteur hôtelier, on peut citer le cas des Dunes D'Or et de Volubilis dont le propriétaire FRAM, après des investissements de rénovation et à l'aide de plans de formation du personnel et de nouvelles techniques de commercialisation, a notamment amélioré le taux d'occupation de ces unités, en particulier des Dunes D'Or à Agadir.

Pour l'hôtel Toubkal, repris par le groupe Accor, le progrès de l'activité et de la rentabilité est soutenu par la charte de gestion de la marque Sofitel et des procédures de gestion Accor ainsi que par un vaste programme de communication et de commercialisation pour drainer les clients gros-porteurs (groupes et congrès) en vue d'atteindre le niveau de croisière de 70% de taux d'occupation.

Il ressort des exemples cités plus haut que la privatisation a entraîné une modernisation des techniques de production comme des procédures de gestion des entreprises et établissements hôteliers transférés au secteur privé.

III.6. Impact de la privatisation sur l'image du Maroc et la visibilité des entreprises au plan international

L'image du Maroc au plan international a été sensiblement améliorée par le succès du programme de privatisation. Les appels d'offres internationaux et les grandes opérations qui les ont suivis, telles que celles portant sur 35% de Maroc Télécom ou 80% de la Régie des Tabacs, ont attiré l'attention des milieux d'affaire internationaux et ont contribué sensiblement à renforcer l'image de l'économie marocaine à l'étranger.

La communauté financière internationale a, en effet, apprécié les modalités de réalisation de ces opérations, considérant que celles-ci ont été menées avec un haut niveau de professionnalisme et de transparence.

Ainsi, la révision positive, en 2005, de la notation du Maroc par les deux agences de rating Standard & Poor's et Moody's témoigne des efforts et progrès réalisés au cours des quinze dernières années et qui se sont traduits par une amélioration sensible de la situation économique du pays ainsi que par la mise en place d'un climat d'investissement favorable, encouragé dans une grande mesure, par le succès des opérations de privatisation réalisées.

Conclusion

Les développements précédents montrent clairement que le programme de privatisation mis en place est d'envergure. Ses effets ont été ressentis sur les différents secteurs économiques notamment sur les secteurs bancaire et financier, industriel, énergétique et télécommunications. Au même titre, l'attractivité du Maroc au niveau international s'est considérablement améliorée grâce à l'ampleur des investissements directs étrangers drainés par les opérations de privatisation.